



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris
CEFEP

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Panthéon - Assas



Novembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 :** Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 :** Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 :** Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 :** Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 :** Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 :** Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

● **Notation de l'unité : Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	B	A	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris

Acronyme de l'unité : CEFEP

Label demandé : EA

N° actuel : 4013

**Nom du directeur
(2012-2013) :** M. Gauthier BLANLUET

**Nom du porteur de projet
(2014-2018) :** M. Gauthier BLANLUET

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Louis BERGEL, Université Aix-Marseille

Experts : M^{me} Coralie AMBROISE-CASTEROT, Université Nice Sophia Antipolis

M. Alexis BUGADA, Université Aix-Marseille

M^{me} Virginie LARRIBAU-TERNEYRE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, (représentant de CNU)

M. André LUCAS, Université de Nantes

M^{me} Yolande SERANDOUR, Université Rennes 1

M. Jean-Patrice STORCK, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Guillaume LEYTE, Président de l'Université Paris 2



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CEFEP, situé au 122 rue de Vaugirard Paris, a été créé en 1987 au sein de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas. Antérieurement dirigé par le professeur Patrick Dibout, il évolue actuellement sous la direction du professeur Gauthier Blanluet. Ses membres le conçoivent comme un lieu de rencontres et d'échanges entre les universitaires, les étudiants et les praticiens de la fiscalité : responsables fiscaux des entreprises et cabinets d'avocats, magistrats, parlementaires, fonctionnaires des Administrations fiscales nationales, internationales et européennes.

Sont rattachés au CEFEP, le Master 2 Fiscalité Internationale Paris II / HEC (finalité professionnelle) et le Master 2 Droit Fiscal Paris II/HEC (finalité recherche et professionnelle), deux diplômes en formation initiale et en apprentissage.

Équipe de Direction

Le CEFEP est dirigé par le professeur Gauthier Blanluet, qui a succédé au professeur Patrick Dibout, récemment décédé. Tous les autres membres participent activement à toutes les activités scientifiques et académiques du CEFEP.



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	3	3
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	7	6	4
Taux de producteurs	100 %		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	19	
Thèses soutenues	7	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	5



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEFEP est l'un des rares centres en France à rassembler des spécialistes de l'ensemble de la matière fiscale, française, internationale, européenne et comparée (en Finances publiques, Droit fiscal général, Droit fiscal des affaires et Procédures fiscales).

La nombreuse production scientifique de l'unité est excellente : publications d'articles, de contributions, d'ouvrages dans les meilleures revues et chez les plus grands éditeurs.

L'unité développe, également, une activité importante de colloque et de journées d'études à destination du monde académique mais aussi professionnel.

L'unité est le support de formation diplômantes d'excellence permettant de réels liens entre professionnel et étudiants.

Le CEFEP dispose d'une bibliothèque très prisée par les enseignants-chercheurs français et étrangers.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Quoique les compétences du CEFEP soient étendues en raison de la diversité des spécialités rassemblées au sein du CEFEP, ce dernier manque de jeunes chercheurs. Il est exact, ainsi que le souligne son directeur, d'une part, que l'absence de reconnaissance de la matière fiscale aux concours d'agrégation de droit privé et, d'autre part, la meilleure attractivité des métiers d'avocat fiscaliste ou de juriste-fiscaliste compliquent singulièrement la tâche.

Recommandations

Afin de tenter d'améliorer les recrutements de jeunes enseignants-chercheurs privatistes, il serait sans doute opportun de proposer des sujets de thèse à caractère transversal. Le recrutement de maîtres de conférences pourrait également constituer une solution durable.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production et la qualité scientifique de ce centre sont du plus haut niveau dans un domaine de recherche majeur mais trop peu exploré. Existe une production scientifique particulièrement soutenue compte tenu de la dimension de l'unité. Les membres de l'unité assurent de nombreuses responsabilités éditoriales (dont la revue Droit Fiscal) et un certain nombre publie en langue anglaise dans des revues internationales ce qui doit être relevé dans le domaine juridique.

Outre les publications régulières et substantielles de ses 4 enseignants-chercheurs (117 articles et ouvrages, notamment en langue anglaise), la recherche du CEFEP se traduit de deux façons. D'une part, sont organisées des réunions mensuelles sur des questions d'actualité ou des thèmes fondamentaux animées par des professeurs, des magistrats, des hauts fonctionnaires, des directeurs fiscaux de grands groupes et des avocats fiscalistes de renom. D'autre part, le CEFEP organise chaque année un colloque consacré à une grande question théorique et pratique rassemblant les meilleurs spécialistes de la fiscalité française, internationale, européenne ou comparée.

L'originalité des recherches, tant en droit international que national avec diffusion dans les revues faisant autorité, doit enfin être soulignée.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'unité a un rôle leader dans la diffusion d'un savoir académique en droit fiscal (les 4 membres du CEFEP comptent 1329 entrées dans la base LexisNexis). Les membres de l'unité sont impliqués dans des projets internationaux et nationaux en participant régulièrement à des manifestations internationales portant sur des questions à forts impacts scientifiques (par ex., Key practical issues to eliminate double taxation of business income, Congrès 2011 de l'International Fiscal Association (interventions et rapport) ; Banking Secrecy, Tax Evasion and the "Rubik Agreements" - A New International Tax Order? Università Bocconi, Milan, 17th February 2012. Travaux avec l'Université d'Harvard ; Comparative Income Taxation: A Structural Analysis, Kluwer Law International 2010). L'expertise des membres de l'unité est, également, très recherchée tant par les professionnels que par les autorités publiques en matière de réforme fiscale (par ex., audition d'un membre par la Commission d'enquête « Évasion des capitaux » du Sénat en 2012 ; par la Mission d'information sur l'optimisation de la dépense publique de l'Assemblée Nationale en 2009 ; participation aux travaux de la Commission européenne sur les prix de transfert).



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'ensemble de la recherche menée sous l'égide du CEFEP (publications de ses membres, colloques, soirées d'études) est axée sur les grandes questions intéressant les États et les contribuables. En effet, sont prioritairement traitées les questions relatives à la localisation dans l'espace de la matière imposable, l'évasion et l'optimisation fiscales, la fiscalité des groupes et la protection des contribuables (personnes morales et personnes physiques). Cette vision partagée de la recherche ne peut que servir au mieux la formation des étudiants futurs chercheurs ou praticiens et le rayonnement du centre.

Le CEFEP a su tisser un réseau de liens très utile à la recherche et à la formation en ce qu'il permet aux enseignants-chercheurs (du CEFEP ou d'autres unités) et étudiants de rencontrer des magistrats français ou étrangers des plus hautes juridictions (Conseil d'État, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de la Cour de Justice de l'Union Européenne), des hauts responsables d'organisations internationales et européennes, des directeurs fiscaux de grandes entreprises et des avocats reconnus, souvent publiants appréciés. Cette implication notable et fructueuse avec le monde extra-académique et les organisations nationales et internationales est particulièrement fructueuse en terme de recherche appliquée. Le CEFEP intervient régulièrement au congrès annuel de l'International Fiscal Association, aux travaux de l'observatoire de la fiscalité des entreprises ou de l'ordre des experts-comptables. Tout ceci fait du centre, un centre reconnu par les grandes organisations professionnelles, les grands corps de l'État et les entreprises internationales depuis 25 ans. Grande qualité et succès de la diffusion.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'unité est actuellement bien organisée mais est confrontée au double défi du renouvellement de certains de ses membres et de la pérennité de l'encadrement administratif et de ses locaux. . Le fonctionnement par consensus est adapté à sa taille. La bibliothèque, très bien équipée, ouverte à tous, dont la richesse scientifique attire les meilleurs chercheurs français et étrangers, devra être préservée.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Deux Masters réputés sont rattachés au CEFEP, le Master 2 Droit Fiscal Paris II/HEC (finalité recherche et professionnelle) et le Master 2 Fiscalité Internationale Paris II / HEC (finalité professionnelle), diplômes en formation initiale et en apprentissage. Cette organisation offre aux étudiants la possibilité de s'orienter vers la recherche et/ou la pratique. Les enseignants-chercheurs et étudiants participent aux activités du centre axées sur de la localisation de la matière imposable dans l'espace, l'évasion et l'optimisation fiscale, la fiscalité des groupes et la protection des contribuables. Les doctorants relèvent de trois Ecoles doctorales distinctes de l'Université Paris 2 (ED « Droit privé » n° 6 ; ED « Droit public » n° 7 ; ED « Droit international, européen et comparé » n°9) ce qui s'explique par la nature même des questions de droit fiscal empruntant au droit privé et au droit public. L'encadrement des doctorants relève, pour l'essentiel, de la relation personnelle qui unit un directeur de thèse à son doctorant, ce qui suppose une forte implication des membres de l'unité. Ils peuvent bénéficier de la salle de recherche et des journées d'études organisées par l'unité.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet envisage de renforcer les acquis existants et de développer les coopérations internationales en réseaux. Les réalisations des 4 dernières années sont de nature à convaincre l'Université et la communauté scientifique qu'elles pourront continuer à s'enrichir de publications, colloques et soirées d'études denses et enrichissantes pour tous, y compris au niveau européen et international. La richesse et l'ouverture des partenariats académiques et extra-académiques assurent de la faisabilité du projet. Cependant, la pérennité de l'unité reste subordonnée au renouvellement de son effectif.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 15 novembre 2012 à 14h00.

Fin : 15 novembre 2012 à 16h00.

Lieu de la visite : Appartement décannal

Institution : Université Paris 2

Adresse : 12, place du Panthéon Paris

Déroulement ou programme de visite :

Le comité a d'abord eu un échange avec le représentant des tutelles (le Président de l'université Paris 2). Il s'est ensuite entretenu avec le directeur et les membres de l'unité présents pendant une heure trente minutes. Une rencontre avec les doctorants a suivi pendant trente minutes. La visite s'est terminée par un huis-clos du comité.

5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

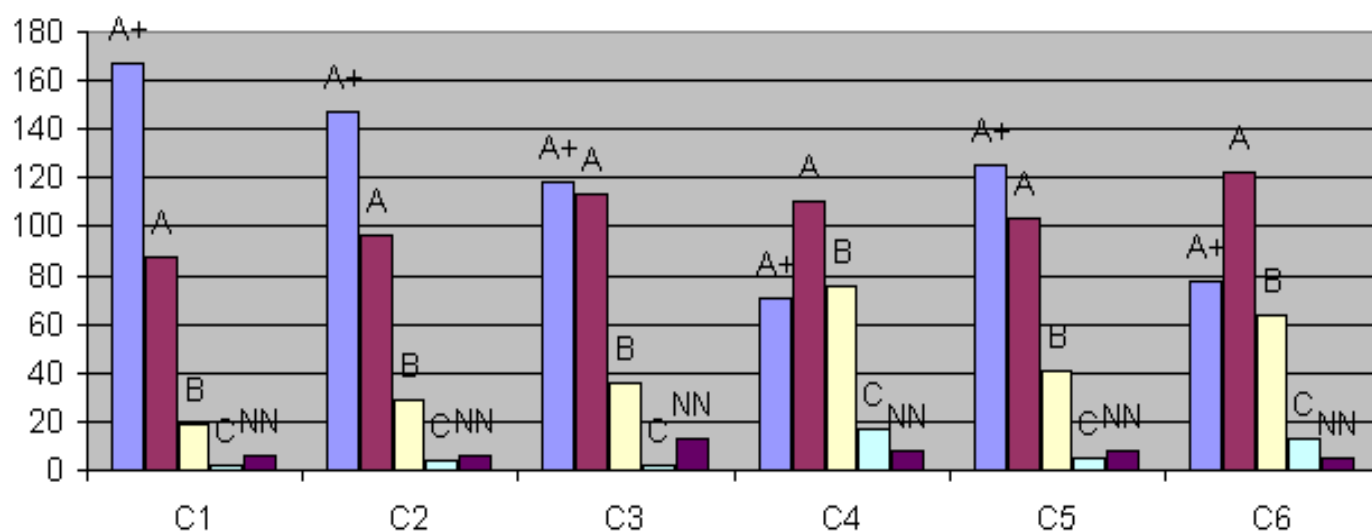
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



**UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
PARIS II**
DROIT - ECONOMIE - SCIENCES SOCIALES

Paris, le 24 avril 2013

Affaire suivie par
Mission recherche
Catherine Perrault
Tel : 01.44.41.56.00
catherine.perrault@u-paris2.fr

Objet: Réponse du Président de l'université Panthéon-Assas au sujet du rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur le Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris (CEFEP) S2PUR140005959

Mesdames et Messieurs les experts du
comité d'évaluation de l'AERES

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'évaluation du Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris (CEFEP) le 15 novembre 2012, vous nous avez fait parvenir votre rapport afin que le directeur puisse s'il le souhaite vous faire part de ses observations.

Le Directeur du CEFEP, M. Gauthier BLANLUET a estimé que le rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur son unité de recherche n'appelait aucune observation de sa part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.


Guillaume LEYTE
Président de l'université Panthéon-Assas